



SHELTER AFRIQUE
Financing Affordable Housing for Africa

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SHELTER AFRIQUE REMET LES PENDULES À L'HEURE EN CE QUI CONCERNE LES FAUSSES DÉCLARATIONS

Nairobi, Kenya- Le 4 janvier 2022

L'attention du Conseil d'Administration de Shelter Afrique a été attirée sur les allégations fallacieuses faites contre la société et ses responsables, qui sont contenues dans un article publié dans l'édition N°85 de Financial Afrik et d'autres articles datés du 6 et 26 décembre 2021. Par la présente, nous déclarons catégoriquement que les revendications et les accusations non fondées sont complètement fausses et conçues pour tromper le grand public.

Il est important de noter que Shelter Afrique est une institution de financement du développement dédiée au financement du logement en Afrique. Les actionnaires de la société sont constitués de 44 Etats africains, la Banque Africaine de Développement, la Société Africaine de Réassurance ainsi que le Fonds de Solidarité Africain. Au cours de nos 40 ans d'existence, nous sommes restés une entreprise citoyenne responsable ; et nos opérations sont guidées par les lois en vigueur ainsi que par les normes bancaires locales et internationales.

Shelter Afrique souhaite utiliser ce moyen pour remettre les pendules à l'heure et encourager le public et nos chers partenaires à se joindre à nous dans la réalisation de notre mandat pour l'expansion de logements décentes et abordables pour tous en Afrique.

Dès réception du rapport de dénonciation, le Conseil d'administration a immédiatement autorisé le Comité de l'Audit, Risque et Finance (ARFC) à mener une enquête indépendante conformément à ses termes de référence et à faire des recommandations appropriées au Conseil d'administration. L'objectif de l'enquête était de s'assurer que les faits soient déterminés et que des actions appropriées soient prises afin de maintenir les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise de la société et la confiance des principales parties prenantes internes et externes.

En outre, après réception du rapport d'enquête de PKF et du ARFC, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité, lors de sa réunion, la mise en œuvre des mesures correctives recommandées. La mise en œuvre de ces mesures a déjà commencé et se poursuit. Il est important de noter que tous les membres du Conseil ont accueilli favorablement les recommandations contrairement à ce qui est décrit dans l'article de Financial Afrik.

Les affaires du Conseil d'administration, y compris la nomination et le changement des membres du bureau (Président du Conseil d'administration, Vice-président et Présidents des Comités du Conseil d'administration), sont effectuées dans le strict respect des procédures



SHELTER AFRIQUE

Financing Affordable Housing for Africa

légales de la société, et non dans le secret comme le suggère l'article du Financial Afrik. De plus, les activités du Conseil d'administration ne sont ni sanctionnées ni communiquées par des communiqués de presse, sauf si cela est jugé nécessaire. Shelter Afrique maintient une communication ouverte et transparente avec ses actionnaires et ses parties prenantes sur les activités de la Société.

Enfin, le Conseil d'administration considère les employés comme des atouts essentiels, et maintient des contacts et des engagements réguliers avec eux, directement et par l'intermédiaire du Directeur général. La société a développé et opère sur la base d'un plan stratégique, qui a été approuvé par les actionnaires. Il est reconnu que la réalisation des buts et des objectifs définis dans le plan nécessite un alignement parfait des fonctions à exécuter et des compétences des employés. Ce processus est actuellement en cours et le personnel a été informé et est régulièrement mis au courant en tant qu'intervenants clés.

Pour éviter tout doute, Shelter Afrique a un Conseil d'administration bien fondé et pratique avec des structures de bonne gouvernance d'entreprise dûment instituées. Le Conseil a tenu ses réunions régulièrement et conformément aux dispositions des Statuts de la Société et autres lois applicables, ainsi qu'aux principes généraux de bonne gouvernance d'entreprise. Le Conseil est à jour de toutes ses réunions statutaires. La Société fournit également volontiers des informations sur ses affaires et ses opérations au grand public, à travers les médias, comme une démonstration de notre transparence et de notre engagement à la bonne gouvernance.

Shelter Afrique est actuellement sur une trajectoire de redressement après cinq (5) années consécutives de pertes. Sous le leadership et la supervision du Conseil d'administration, la société a non seulement récupéré mais a réalisé un bénéfice pour la première fois depuis 2015. Le conseil d'administration de la société reste uni. La confiance des Actionnaires a été plus forte que jamais et est indiquée par l'augmentation des apports de capitaux propres reçus et les engagements fermes reçus pour les contributions futures. Les apports en capital en 2018 étaient de 5,6 millions de dollars US, et ceux-ci ont augmenté à 9,8 millions de dollars US, 16,7 millions de dollars US et 23,1 millions de dollars US en 2019, 2020 et 2021, respectivement. Ces chiffres ont été multipliés par quatre en 2021 par rapport aux contributions en capital des États membres en 2018.

Alors que nous célébrons 40 ans d'existence et, en effet, de service à l'Afrique, nous, Shelter Afrique, réaffirmons notre engagement à fournir un logement décent et abordable à tous en Afrique ; et nous invitons toutes les parties prenantes, y compris les médias, à se joindre à nous, pour relever les défis du logement en Afrique.

Par ordre du Conseil d'administration .

Mr Kiliza BICHETERO
Président du Conseil d'Administration

Mr Charles Hinga MWAURA
Président du Comité ARF



SHELTER AFRIQUE

Financing Affordable Housing for Africa

Notes à l'éditeur

Shelter-Afrique est une institution panafricaine de financement et de développement du logement, créée par les gouvernements africains pour répondre au besoin d'un système durable de fourniture de logements et de projets d'infrastructure connexes en Afrique. Ses actionnaires sont 44 pays africains, la Banque Africaine de Développement, la Société Africaine de Réassurance et le Fonds de Solidarité Africain.

Le mandat de la société est de fournir un financement par le biais de la dette, de la quasi-équité et de l'équité aux institutions publiques et privées pour les projets de logement et d'infrastructure urbaine dans ses pays membres. Shelter Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une multitude de produits et de services connexes pour soutenir la fourniture efficace de logements abordables et de biens immobiliers commerciaux. Il s'agit notamment du financement de projets, des prêts institutionnels, des prises de participation et des coentreprises, du financement du commerce et du logement social.

Nous offrons également des conseils pratiques et une assistance technique à un large éventail de parties prenantes du secteur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.shelterafrique.org/> Suivez Shelter Afrique sur Twitter, LinkedIn et Facebook.

Pour toute autre demande, veuillez contacter :

Babatunde Oyateru | Directeur des communications d'entreprise | Shelter Afrique | Centre Shelter Afrique | Longonot Road - Upper Hill | Tél : +254 20 4978000 | Courriel : boyateru@shelterafrique.org

Ou

Mike Omuodo | Media Fast | Tél. : +254 736 014 596 | Courriel : mike.omuodo@mediafast.co.ke.